



## Port de Lomé

## Le pari américain face aux turbulences douanières

Alors que le climat commercial entre les États-Unis et l'Afrique se durcit, Washington semble vouloir resserrer ses liens avec Lomé. Le 21 juillet 2025, Richard Michaels, chargé d'affaires de l'ambassade américaine au Togo, a effectué une visite ...



PAGE 5

## ÉCONOMIE



## Fiscalité

### À Kara, l'OTR va à la rencontre des citoyens

Loin de ses bureaux habituels, l'Office togolais des recettes (OTR) s'installe en plein cœur de la Foire Village Évala à Kara. Du 18 au 29 juillet 2025, son stand devient une véritable interface de proximité entre administration fiscale et citoyens.

PAGE 5

## POLITIQUE



## Opposition togolaise

### Cri de détresse du professeur Aimé Tchabouré Gogué

Les dernières élections municipales ont définitivement contribué à démontrer que la disparition de l'opposition togolaise, dans sa forme actuelle, n'est plus qu'une question de temps. Après les élections législatives d'avril 2024, ce nouveau coup risque de l'achever.

PAGE 3



## Valeurs traditionnelles

## Faure Gnassingbé déterminé à soutenir la jeunesse togolaise

Dans un climat empreint de calme, de sérénité et de profonde cohésion sociale, l'édition 2025 des luttes traditionnelles Evala a été officiellement lancée le 19 juillet 2025 dans la préfecture de la Kozah (Kara).

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### Enseignement : de nouvelles infrastructures en construction

Le Togo met les bouchées doubles pour offrir aux élèves un cadre scolaire digne des enjeux actuels. Du nord au sud, plusieurs chantiers d'infrastructures scolaires sont en cours dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Le pari est d'allier qualité, sécurité et capacité.

À Lomé, le lycée de 2 Février s'apprête à s'élever avec douze nouvelles salles de classe en R+2, un bloc administratif et des blocs de latrines. À Atakpamé, ce sont "près de 1200 mètres de mur de clôture" qui protégeront l'espace éducatif. D'autres établissements, de Sanguéra à Notsé, bénéficient de réhabilitations profondes.

Ces travaux s'inscrivent dans les projets P9 et P10 de la Feuille de route gouvernementale. Le but est d'améliorer l'enseignement et d'accueillir plus d'élèves dans de meilleures conditions.

Depuis 2020, l'État a accru de plus de 50 % son budget pour l'éducation. Une volonté ferme de garantir à chaque élève un cadre d'apprentissage moderne, sécurisé et propice à la réussite.



PRÊT SCOLAIRE

# LA RENTRÉE SCOLAIRE SANS STRESS

DISPONIBLE EN 24H

<https://togo.coris.bank>



JUSQU'À 5 MOIS DE SALAIRE

0% TAUX

1<sup>er</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2025



	SOMMAIRE	<p>Togo Vers un rééquilibrage de la dette publique</p>  <p>P 5</p>	<p>Cancer du poumon Pourquoi les cas augmentent chez les personnes n'ayant jamais fumé ?</p>  <p>P 9</p>	<p>Enseignement supérieur L'Université de Lomé s'ouvre à Hélios pour une immersion au cœur de la valorisation des déchets</p>  <p>P 11</p>
---	----------	---	--	---

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# A la découverte de Dzoglo Akouvi, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", votre Journal Togo Matin vous conduit à Lomé, dans la Région Maritime pour partager avec vous les témoignages de **DZOGLO Akouvi, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial du Fonds National de la Finance Inclusive. Retour sur le parcours de Dame Akouvi...**

Lomé, quartier Kodjoviakopé. En parcourant cette grande agglomération de la ville de Lomé pour aller rendre visite à notre interlocutrice, une des innombrables bénéficiaires des Produits du FNFI, c'est avec joie que nous remarquons un engouement et enthousiasme certains des femmes devant leurs étalages de tous ordres. Ce qui est le plus surprenant et admirable, c'est le fait que chacun veuille se prendre en charge en réalisant une activité génératrice. Dans ce coin réputé pour ses intenses activités commerciales, plusieurs bénéficiaires des produits FNFI. En ce jour, c'est Dame Dzoglo Akouvi qui cristallise

notre attention. " Avec mes économies que j'ai obtenues avec mon petit commerce, avec le soutien du FNFI grâce à ces quatre cycles de crédit " Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF), et l'aide de mon époux, j'ai réussi à monter cette petite baraque que vous voyez et je vendais des chaussures pour enfants. Mais très tôt, suite à la demande, je devais associer que mon activité initiale la vente des chaussures pour femmes et les sacs de sortie bon marché. Il me fallait donc trouver une source de financement pour pouvoir réaliser mon rêve. Puisque je suis déjà bénéficiaire du crédit APSEF du FNFI, je me suis alors rapproché de PADES Microfinance pour voir quelles conditions je pouvais contracter un microcrédit pour pouvoir diversifier mes activités. Mon étonnement était spectaculaire, et pour cause, le FNFI ne laisse pas les gens en fin de cycle sur la route, c'est justement pour leur permettre de pouvoir passer à échelle l'exercice de leurs activités génératrices de revenus que le FNFI a mis en route depuis 2016 le Produit

d'Accompagnement Spécial, un produit qui vise justement à permettre aux bénéficiaires fins de cycle APSEF et AGRISEF de pouvoir devenir progressivement des clients réels des Institutions

Et depuis, je réussis à satisfaire les clientes et mon commerce se passe plutôt bien." Des témoignages comme celui de Dame Akouvi font partie de ceux que l'on veut entendre car ils font

que ceux de sa famille.

" Depuis que j'ai réussi à réaliser mon rêve, je me sens plus épanoui car j'arrive à me prendre en charge et à contribuer aux cotés de mon mari



**Dzoglo Akouvi**

de Microfinance. J'ai alors pris connaissance des conditions d'obtention du produit PAS, et je me suis plié à toutes les exigences requises. C'est ainsi que quelques jours plus tard, je me suis alors vu octroyé un crédit de 100.000 FCFA. Cette somme m'a permis de pouvoir acheter des sacs bon marchés et des chaussures dames que j'expose ici pour la vente.

partie de ceux qui sont stimulants et font cas d'école et permettent à plusieurs autres personnes de pouvoir s'en inspirer. Le courage et la détermination de notre interlocutrice a fini par payer. Aujourd'hui son activité est florissante et les revenus qu'elle dégagent lui permettent de faire face aux remboursements des crédits et à prendre en charge ses besoins ainsi

à la prise en charge des besoins de notre famille. Je n'éprouve aucune difficulté par rapport aux remboursements de crédit. Comme j'étais déjà habitué avec les quatre cycles du crédit APSEF, je parviens à payer mes mensualités sans difficultés. C'est vraiment une bonne expérience que le FNFI me fait vivre actuellement."

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley  
Responsable web :  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Luc Biova  
Rachid Zakari  
Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## Valeurs traditionnelles

## Faure Gnassingbé déterminé à soutenir la jeunesse togolaise

**Dans un climat empreint de calme, de sérénité et de profonde cohésion sociale, l'édition 2025 des luttes traditionnelles Evala a été officiellement lancée le 19 juillet 2025 dans la préfecture de la Kozah (Kara).**



Faure Gnassingbé

C'est devant une foule immense et enthousiaste que le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a honoré de sa présence cette célébration traditionnelle majeure, entouré pour l'occasion

des autorités politiques, administratives, locales et traditionnelles. La solennité de cette cérémonie et l'adhésion populaire qu'elle suscite illustrent la vitalité

de chants, de danses et de manifestations de liesse populaire. Les jeunes lutteurs, leurs familles et les nombreux groupes folkloriques contribuent à faire des Evala un véritable festival de la tradition kabyè. Les demi-finales du canton de Tchitchao, tenues dimanche dernier, ont confirmé cette effervescence, tant les visages des compétiteurs, des encadreurs et des supporters rayonnaient de détermination et d'enthousiasme.

Toujours déterminé à soutenir la jeunesse togolaise dans son élan d'acquisition et de transmission des valeurs traditionnelles, le président du Conseil a assisté le lendemain, c'est-à-dire le lundi 21 juillet 2025, à plusieurs temps forts des luttes traditionnelles Evala. Dans la matinée, il était à la finale du canton

de Tchitchao. Il s'est ensuite rendu à Pya où il a assisté aux préliminaires entre les Evala d'Akéï et leurs congénères de Lao, puis entre les lutteurs de Gnama et ceux de Kioudè. Toujours le 21 juillet, le président du Conseil a honoré de sa présence la danse traditionnelle des Evala à Tcharè. Le mardi 22 juillet 2025, le président du Conseil a assisté aux empoignades des lutteurs des cantons de Pya-Akéï et de Yadè pour le compte des quarts de finale et des finales. Les touristes, venus de tous les horizons, assistent aux différentes confrontations dans les diverses arènes, contribuant ainsi à la valorisation du patrimoine culturel togolais sur la scène internationale.

Les réjouissances populaires organisées en marge des luttes insufflent une atmosphère unique à cet événement culturel. Activités sociales,

culturelles, économiques, éducatives et de formation en entrepreneuriat agrémentent les manifestations dans plusieurs localités de la région. La jeunesse togolaise éprise de paix a ainsi fait le choix de contribuer à la consolidation de la cohésion sociale et de jouer sa partition pour le développement socioéconomique du pays.

La jeunesse est plus que jamais animée par l'espoir d'un avenir radieux où le progrès passe par la paix, l'unité, l'action collective et la solidarité. Son adhésion massive aux valeurs de solidarité et de vivre-ensemble constitue un motif d'espoir pour l'avenir. L'accueil chaleureux réservé au président du Conseil par les forces vives de la région de la Kara en est un témoignage.

Edem Dadzie

## Opposition togolaise

## Cri de détresse du professeur Aimé Tchabouré Gogué

**Les dernières élections municipales ont définitivement contribué à démontrer que la disparition de l'opposition togolaise, dans sa forme actuelle, n'est plus qu'une question de temps. Après les élections législatives d'avril 2024, ce nouveau coup risque de l'achever.**

Que l'on soit d'accord avec ces résultats ou non, ils sont suffisamment clairs. Pendant que le parti Union pour la République (Unir) se retrouve loin devant ses principaux adversaires avec 1 150 conseillers élus sur les 1 527 postes mis en compétition (75,31%) ; l'Alliance nationale pour le changement (ANC) le suit très loin derrière avec seulement 51 sièges (3,34%). L'Union des forces de changement (UFC) vient en troisième position avec 38 sièges.

Le professeur Aimé Tchabouré Gogué, député, chef de file de l'opposition, et président de l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (Addi) appelle ses collègues à agir vite. Il est évident que Unir est désormais très à l'aise sur l'échiquier politique togolais ; au fait, il n'y a plus rien en face, aucun adversaire valable. L'on reproche beaucoup de choses au parti au pouvoir, mais, n'est-il pas le parti le plus organisé, le plus méthodique, le plus sérieux

de la scène politique ?

Ceux qui dirigent le pays ne sont certainement pas des saints. Ils usent peut-être de la ruse et dribblent régulièrement leurs adversaires, utilisent tous les moyens dont ils disposent pour garder le pouvoir. Mais, il faut reconnaître une chose : ils savent bien le faire. Lors de la finale de la Coupe du monde de 1986, l'attaquant argentin feu Diego Maradona avait marqué un but à la main contre l'Angleterre. Cela est illégal, mais n'ayant pas été vu par l'arbitre, le but a été validé et a permis à l'Argentine de remporter le titre. "la main de Dieu", comme l'on désigne cet acte légendaire est parfois même célébré comme étant un acte d'un opportunisme salutaire, un acte héroïque.

Malgré ce comportement condamnable, Diego Maradona est resté célèbre toute sa vie, et son nom est gravé dans les annales du football international. Dans le cas du Togo, est-ce que Unir gagne en trichant comme beaucoup le prétendent depuis des années ? Dans ce cas, il manque quelque chose d'important à ceux qui se font voler. Comment peut-on se faire voler depuis des années, de la même façon et par les mêmes personnes ?

Lorsque l'on subit des vols à chaque fois à la maison que fait-on ? L'on reste les bras croisés à pleurnicher en attendant le retour des voleurs ? Ou bien l'on prend des mesures qui s'imposent ? C'est à croire que les membres de Unir sont les seuls politiciens qui sont intelligents, sont allés à



Professeur Aimé Gogué

l'école, lisent de grands théoriciens de la politique, visitent d'autres lieux, apprennent et réfléchissent etc... Quoi qu'il en soit, l'occupation du terrain par ce parti ne souffre d'aucune ambiguïté.

Même la campagne électorale que Unir déploie sort de l'ordinaire, pendant que les opposants sont quasi inexistantes, et au moment où ils décident finalement de faire campagne, c'est pour afficher des visuels, des images ou des vidéos médiocres. L'on dit que les gens du pouvoir ont les

moyens et qu'ils utilisent les moyens de l'Etat. En tout cas, ils ne lésinent pas sur les moyens financiers pour faire leur opération de charme. Mais, franchement, combien coûtent les visuels, vidéos, images, gadgets, bâches etc... aujourd'hui ? Il y a des jeunes graphistes, infographistes, vidéastes,

photographes, sérigraphes, monteurs etc... qui se cherchent. Il suffit de négocier et de s'entendre sur des tarifs raisonnables et ils feront du bon travail. Comme le dit le professeur Aimé Gogué, il est clair que le peuple se désengage de l'opposition à travers les urnes ; et cela a commencé depuis 2019 au moins. Cette année aussi, plus de 40% des personnes inscrites sur les listes électorales ne sont pas allées voter. C'est beaucoup. Et il est certain qu'un nombre important de soutiens de l'opposition a préféré boudier

les urnes. Selon Aimé Gogué, « Ce signal ne doit pas être ignoré. Il nous oblige à repenser collectivement notre stratégie et notre cadre d'action ».

« Personne ne peut, seul, vaincre un système aussi enraciné. Il faut bannir les invectives, cesser les accusations de trahison, et éviter les divisions qui affaiblissent notre camp. Nous n'avons plus le luxe de la division. La libération du pays passera par le rassemblement, pas par la fragmentation », interpelle-t-il. En tout cas, durant les dernières élections, l'opposition aurait pu faire mieux si elle agissait en meilleure entente.

Par ailleurs, quel est cette habitude consistant à attendre les élections, effectuer quelques meeting, et puis croire que la victoire viendra automatiquement, parce que dit-on, le peuple est fatigué de ceux qui sont là ? L'opposition a intérêt à se mettre immédiatement au travail, en faisant un travail de proximité sur le terrain, et surtout en trouvant les moyens de sécuriser les résultats de vote (comme l'on se plaint tout le temps de vol). Sinon, la suite risque d'être plus morose pour elle.

TM

 **SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION  
DU CAHIER DES CHARGES** 

L'An Deux Mil Vingt et Cinq  
Et le Vingt-trois (23) juillet à 08 heures 18 minutes

A la requête de la **Compagnie Financière Africaine (COFINA) Société Anonyme avec Conseil d'Administration** au capital social de 500.000.000 Francs CFA s.d.f. Agrément N°T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N° 036/MF/SG/CAS-IMEC, ayant son siège au 21 Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculée au RCCM sous le numéro : TG-LFW-01-2025-M-12369 /NIF : 1001330343 Tel : + 228 92 68 60 60 / 98 68 60 60/ 22 23 68 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège :

Assisté de Maître **DOSSEY FOLLI KOSSI JEAN**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers 01 B.P. 472 - Tél : (00228) 22-20-60-01-Fax: (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, email : [fdossevy@hotmail.com](mailto:fdossevy@hotmail.com) en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

En leurs Etudes respectives où domicile est élu pour les présentes et leurs suites et en application de l'article 269 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution;

J'ai 

Dû et déclaré à :

1-) **La Société GROUP BIO PROD, Société à Responsabilité Limitée**, au capital social de CINQ MILLION DE FRANCS (CFA 5.000.000), ayant son siège social à LOMÉ, quartier Agoé Minamadou, Tél : (00228) 91 91 47 36, inscrit au RCCM sous le numéro TG-LOM 2019 B 1013, représentée par son représentant légal, demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à : *Les portes du siège social étant fermées, le représentant légal étant injoignable, j'ai conformément à l'art-53 du Code de Procédure Civile Togolais procédé à la notification par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé et par insertion dans le Journal Togo MATIN en vertu de l'ordonnance N° 310/2024.*

2-) **Monsieur LAWANI Soumaïla**, Directeur d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, tel : 92 31 83 00, en sa qualité de constituant hypothécaire de la Société **GROUP BIO PROD SARI**, sur son immeuble objet du titre foncier N°53 460 RT, où étant et parlant à :

Que :

- Sur requête de la **Compagnie Financière Africaine (COFINA) Société Anonyme avec Conseil d'Administration** au capital social de 500.000.000 Francs CFA s.d.f. Agrément N°T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N° 036/MF/SG/CAS-IMEC, ayant son siège au 21 Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculée au RCCM sous le numéro : TG-LFW-01-2025-M-12369 /NIF : 1001330343 Tel : + 228 92 68 60 60 / 98 68 60 60/ 22 23 68 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège, un cahier des charges, est dressé et signé par Maître **Folli Kossi Jean DOSSEY**, Avocat, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble ci-après :

Il s'agit de immeuble périurbain, bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, sis à Lomé, Sanguéra Daliko, d'une contenance de 11a 97ca, objet du titre foncier N° 53 460 RT, Vol 336, F°81, appartenant à **Monsieur LAWANI Soumaïla**, Directeur d'Entreprise, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Adidogomé, tel 92 31 83 00, en sa qualité de constituant hypothécaire de la **Société GROUP BIO PROD SARI**, débiteur de la **COFINA-TOGO SA**, limité au Nord-Est par une rue non dénommée de 24 mètres, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par la propriété **SAKPON OU Komla** (surplus du titre foncier N° 30 488 RT) et au Sud-Est par une rue non dénommée de 28 mètres ;

L'immeuble est saisi par la requérante, par suite de la publication du commandement aux fins de saisie immobilière délivré au susnommé, suivant exploit de Maître **Kokoèvi Midodji ABLASSI-AMEDEGNATO**, Huissier de Justice à Lomé, en date enregistré et publié au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé, le 09 Juillet 2025. Ledit cahier de charges vient d'être déposé au Greffe du

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, par Maître **Folli Kossi Jean DOSSEY**, Avocat à la cour;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme il est dit, vous fait sommation de :

De :

-Prendre communication du cahier des charges audit Greffe.

-Y insérer vos dires et observations, jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, audience, qui aura lieu par-devant le **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, le **LUNDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2025 à 11 heures 00 minute** où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu

Vous déclarez, que s'il n'y a eu ni dires ni observations insérés au cahier de charges la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue ;

-Et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande de résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, vous serez déchues à l'égard de l'adjudicataire de ses droits d'exercer ces actions ;

-Comparaitre le **VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 à 11 HEURES 00 MINUTE** au **TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME**, pour l'adjudication de l'immeuble saisi dont s'agit, sur la mise à prix de : **QUARANTE-CINQ MILLIONS FRANCS (CFA 45 000 000.)** ;

Leur déclarant que faite par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

**SOUS TOUTES RESERVES**

Et afin qu'ils n'en ignorent, je leur ai, où étant et parlant comme dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de 60.000 F CFA



**Port de Lomé****Le pari américain face aux turbulences douanières**

Alors que le climat commercial entre les États-Unis et l'Afrique se durcit, Washington semble vouloir resserrer ses liens avec Lomé. Le 21 juillet 2025, Richard Michaels, chargé d'affaires de l'ambassade américaine au Togo, a effectué une visite stratégique sur la plateforme portuaire de Lomé.

Dans une démarche à la fois économique et diplomatique, cette visite immersive vise à jauger le potentiel logistique du port pour les entreprises américaines. Le diplomate américain n'a pas ainsi caché son enthousiasme : « Le Togo possède le quatrième port à conteneurs le plus actif d'Afrique. Grâce à ses capacités en eaux profondes et à ses

équipements de pointe, il offre aux entreprises américaines un accès privilégié aux marchés africains ». Lomé pourrait donc devenir une porte d'entrée pour les ambitions commerciales des États-Unis sur le continent.

En toile de fond, une réalité contrastée. Les chiffres des échanges bilatéraux donnent le ton. En 2024, les exportations togolaises vers les États-Unis culminent à 97 millions de dollars, contre 20 millions en 2021. Dans l'autre sens, les exportations américaines vers le Togo s'élèvent à 283,59 millions de dollars. Une dynamique positive, mais qui pourrait

être freinée par un obstacle de taille.

Depuis avril 2025, l'administration Trump

désormais frappé d'un tarif de base de 10 % sur toutes ses exportations vers les États-Unis. Une décision



Le diplomate américain sur le quai du Port de Lomé

a annoncé une nouvelle vague de droits de douane sur plusieurs importations en provenance d'Afrique. Résultat : le Togo est

qui fragilise les opérateurs togolais, malgré le maintien du régime préférentiel de l'Agoa. C'est donc dans un contexte

incertain que cette visite américaine prend tout son sens. Elle laisse entrevoir une volonté de contourner les obstacles tarifaires par des solutions logistiques et industrielles. « Plusieurs opportunités commerciales ont été identifiées sur la plateforme, susceptibles de stimuler les échanges et de contribuer à la prospérité de l'Amérique », affirme Richard Michaels.

Mais l'agriculture togolaise, tout comme son industrie textile naissante à la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), pourrait pâtir des nouvelles barrières. Le pari américain sur Lomé reste à découvrir. **Edy Alley**

**Togo****Vers un rééquilibrage de la dette publique**

Au cœur de la stratégie budgétaire togolaise, un paradoxe persiste : alors que la dette extérieure présente des conditions de financement nettement plus favorables, c'est encore la dette intérieure qui domine. Et cette tendance suscite des réflexions.

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Économie et des Finances, "le taux d'intérêt moyen de la dette extérieure s'élevait à 1,58 % à fin 2024, contre 6,65 % pour la dette contractée sur le marché régional." Un écart considérable.

Le Togo s'appuie principalement sur des partenaires multilatéraux

de périodes de grâce.

En revanche, la dette intérieure, bien que plus accessible, pèse lourd. À fin 2024, elle représentait "près de 58 % de l'encours total". Une contradiction avec la stratégie d'endettement à moyen terme qui vise à inverser cette tendance, pour atteindre 55 % de dette extérieure d'ici à fin 2025.

Cette dépendance au marché intérieur est due à la rapidité. Grâce aux Bons assimilables du Trésor (BAT), le Trésor public mobilise rapidement des fonds, mais à quel prix ! À fin juin 2025,

2019-2023".

La conséquence est une pression constante sur le refinancement. Les BAT représentent encore 89 % des titres émis, forçant l'État à renouveler fréquemment ses emprunts à court terme.

Pour sortir de cette spirale, le salut pourrait venir de l'extérieur. Les partenaires sont présents et actifs : "la Banque mondiale a validé coup sur coup... une enveloppe de 200 millions \$ pour l'électricité, une autre de 300 millions \$ pour l'agriculture, 75 millions \$ pour la gouvernance." À cela s'ajoute le projet sur la Facilité Élargie de Crédit du FMI de "près de 400 millions \$".



Centre administratif, économique et financier de Lomé

tels que la Banque mondiale, le FMI, la BAD ou la BOAD. Ces bailleurs "représentent près de 70 % de l'encours de la dette extérieure" et proposent des prêts souples, à long terme, assortis de taux réduits et

ces titres à court terme affichaient un rendement de 8,04 %, une charge lourde et récurrente. Le FMI note même une hausse du rendement moyen des titres publics togolais à "7,4 % en 2024, contre 6,1 % sur

Le cap est précis. Il est temps de faire le pari de la soutenabilité, en misant davantage sur des dettes longues, moins coûteuses et mieux alignées sur les ambitions du pays.

**Edy Alley**

**Fiscalité****À Kara, l'OTR va à la rencontre des citoyens**

Loin de ses bureaux habituels, l'Office togolais des recettes (OTR) s'installe en plein cœur de la Foire Village Évala à Kara. Du 18 au 29 juillet 2025, son stand devient une véritable interface de proximité entre administration fiscale et citoyens.



C'est une présence au service du public que revendique l'OTR, en offrant informations, conseils et assistance. Son objectif est de rapprocher l'administration des usagers. Les visiteurs peuvent ainsi se renseigner sur « le suivi de leurs réquisitions d'immatriculation foncière », les « démarches à suivre pour créer une entreprise » ou encore les « avantages fiscaux accordés aux petites et moyennes entreprises ».

Sur place, des agents qualifiés se tiennent prêts à répondre

aux préoccupations, notamment celles des primo-entrepreneurs, souvent perdus face aux formalités administratives. Une opportunité rare de dialoguer directement avec l'administration fiscale, dans un cadre détendu et convivial.

À travers cette initiative, l'OTR démontre sa volonté de jouer un rôle pédagogique et d'accompagnement. La population de Kara et des environs est donc invitée à saisir cette chance pour mieux comprendre ses droits et devoirs fiscaux.

**Edy Alley**





**ORIGINAL**

**SIGNIFICATION DE LA LETTRE DE NOTIFICATION D'EXIGIBILITE IMMEDIATE**

L'an deux mille vingt-cinq,

Et le Vingt-Trois (23) Juin 2025 heures 05 minutes ;

A la requête de la Société Générale de Micro & Meso Finance « SOGEMEF », Société Anonyme au Capital d'un milliard deux cent millions (1 200 000 000) Francs CFA, agréée suivant l'arrêté ministériel N°185/MEF/SG/CAS-IMEC du 24/11/2016, enregistrée au Registre des SFD sous le N°T/1/GFLM/2016/250 A, ayant son siège à Lomé (Togo), 324, Rue des équinoxes-Tokoïn Séminaire, 08 BP 81 746 Lomé 08, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo sous le N°TG-LOM 2014 B 390, Tél : +228 22 20 15 95 / 22 20 15 96 / 70 33 56 56, E-mail : [info@sogemef.com](mailto:info@sogemef.com), représentée par son Administrateur provisoire, Monsieur Agbéko Ayawo HINE, demeurant à Lomé et domicilié en cette qualité au siège de ladite société ;

Assistée de Maître Tiburce MONNOU, Avocat au Barreau National du Togo, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234 Rue Abougou (derrière le Centre aéré du CERFER), BP. 62296 Lomé, Tél. : 22 61 08 08, fax. 22 61 15 15, courriel : [contact@monnot.com](mailto:contact@monnot.com) ;

**Me Rémy Yawo M. EKLOU**  
Huissier de Justice près le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance et la Cour d'Appel de LOMÉ, 08 BP 91482 TRO 22 20 97 29 ; [eklouremy@yahoo.com](mailto:eklouremy@yahoo.com)

Signifié et laissé à :

**Monsieur BARRY Thierno Amadou**, Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Forever (P/GOLFE) ; Tél : 92 04 38 11, où étant et parlant à Noyant par retour de M. BARRY Thierno Amadou à l'adresse indiquée et en exécution de l'ordonnance N°303/2025 du 04/07/2025 désignant le journal TOGO MATIN pour recevoir l'notification de la lettre d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025 destinée à M. BARRY Thierno Amadou.

La copie originale de la lettre en date du 03 Juin 2025, Réf : SOGEMEF/AP/DJC/2025/0310 ayant pour objet « Notification d'exigibilité immédiate », commençant par : « Monsieur, notre société a signé avec vous une convention de compte courant datée du 07 Octobre 2022. La société vous a accordé un crédit ordinaire de quinze millions (15 000 000) Francs CFA au taux de 14,5% l'an sur une période de 12 mois » et se terminant par « Tout versement fait au guichet de notre société sera considéré comme un paiement de votre dette telle qu'arrêtée ci-dessus. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués ».

1

LOME-MA-0429002507CA

La présente signification lui est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL NE L'IGNORE**

Et, je lui ai laissé, étant et parlant comme ci-dessus, copie originale de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025, Réf : SOGEMEF/AP/DJC/2025/0310, ainsi que celle du présent exploit dont le cout est de : \_\_\_\_\_ FCFA.

PJ : (01)  
Copie originale de la lettre de notification d'exigibilité immédiate en date du 03 Juin 2025



2

**Sogemef**

Lomé, le 23 Juin 2025

N/Réf : SOGEMEF/AP/DJC/2025/0310

Monsieur BARRY Thierno Amadou ;  
Tél : 92 04 38 11  
LOME

**Objet : Notification d'exigibilité immédiate**

Monsieur,

Notre Société a signé avec vous une convention de compte courant datée du 07 Octobre 2022.

La Société vous a accordé un crédit ordinaire de quinze millions (15 000 000) Francs CFA au taux de 14,5% l'an, sur une période de 12 mois.

Par avenant en date du 06 Octobre 2023, la Société vous a accordé un crédit ordinaire de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA, au taux de 14,5% l'an, sur une période de vingt-quatre mois (24) mois dont deux mois de différés.

Vous avez enregistré dans le cadre de cette relation contractuelle plusieurs échéances impayées.

Selon la convention de compte courant en date du 07 Octobre 2022 telle que modifiée par avenant en date du 06 Octobre 2023, « **Nonobstant les termes ci-dessus stipulés, toute créance née du présent crédit deviendra immédiatement exigible en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires si bon semble à l'institution financière, après notification faite à l'emprunteur par lettre avec accusé de réception, et ce, sans mise en demeure ni formalité judiciaire préalable, dans l'un des cas suivants :**

**Si l'emprunteur ne faisait pas face à des engagements ou à des échéances de concours à lui consenti ».**

La Société a essayé de vous signifier par exploit d'huissier une lettre de mise en demeure de respecter vos engagements. La Société a sollicité les services d'un huissier pour vous délivrer la lettre de mise en demeure à votre adresse sise à Lomé, Dékou, en face du siège de IB Bank Togo SA.

L'huissier s'est rendu à votre adresse, mais ne vous a pas retrouvé. L'un des occupants de l'immeuble a affirmé que vous avez quitté le pays pour la Guinée sans laisser votre nouvelle adresse. L'huissier a également essayé de vous joindre sur votre numéro de téléphone sans succès.

Au regard des échéances impayées enregistrées dans nos livres, nous vous notifions par la présente l'exigibilité immédiate du solde débiteur de votre compte pour inexécution de vos engagements de remboursement des facilités financières qui vous avaient été accordées et la

**Société Générale de Micro & Més Finance**  
324, Rue des Equinoxes - Tokoïn Séminaire - 08 BP 81 746 Lomé 08 - TOGO  
Tél : (+228) 22 20 15 95 / 22 20 15 96 / 70 33 56 56 - Email : [info@sogemef.com](mailto:info@sogemef.com) - [www.sogemef.com](http://www.sogemef.com)  
Loi N°2011 - 009 du 12 mai 2011 - Agrément - Arrêté N° : 185/MEF/SG/CAS-IMEC - Enregistrement N° T/1/GFLM/2016/250 A - RCIM - TG-LOM 2014 B 390

décision de la Société de mettre fin à la relation contractuelle avec vous à compter de la présente.

Le montant total du solde de votre compte est arrêté de cinquante-un millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quarante-sept (51 585 447) Francs CFA, sous réserve des intérêts à échoir.

Nous vous invitons à nous retourner tous les instruments de paiement en votre possession et relevons à votre attention que vous ne pourrez plus faire aucune opération sur votre compte courant dans nos livres.

Tout versement fait au guichet de notre Société sera considéré comme un paiement de votre dette telle qu'arrêtée ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

PJ : (01)  
**Relevé de compte de Monsieur BARRY Thierno Amadou**

L'Administrateur Provisoire,  
  
**Agbéko Ayawo HINE**  


## Cancer du poumon

## Pourquoi les cas augmentent chez les personnes n'ayant jamais fumé ?

**Le nombre de cas de cancer du poumon chez les personnes n'ayant jamais fumé est en augmentation. La maladie est différente du cancer du poumon causé par le tabagisme. Mais quelles sont les causes de cette situation sanitaire ?**

Alors que le nombre de fumeurs continue de diminuer dans de nombreux pays du monde, la proportion de cancers du poumon survenant chez des personnes n'ayant jamais fumé est en augmentation. Entre 10 et 20% des diagnostics de cancer du poumon sont aujourd'hui posés chez des personnes qui n'ont jamais fumé. « Le cancer du poumon chez les personnes n'ayant jamais fumé apparaît comme une entité distincte, avec des caractéristiques moléculaires distinctes qui ont un impact direct sur les décisions et les résultats thérapeutiques », explique Andreas Wicki, oncologue à l'hôpital universitaire de Zurich, en Suisse.

Le cancer du poumon chez les non-fumeurs est presque exclusivement un adénocarcinome (un type de cancer qui commence dans les cellules productrices de mucus), qui est maintenant la forme la plus courante de cancer du poumon chez les fumeurs et les non-fumeurs. Comme les autres formes de cancer du poumon, l'adénocarcinome est généralement diagnostiqué à un stade avancé. « La plupart des cas de cancer du poumon chez les non-fumeurs ne sont donc diagnostiqués qu'au stade 3 ou 4 », affirme le spécialiste. Par ailleurs, les femmes qui n'ont jamais fumé sont deux fois plus susceptibles de développer un cancer du poumon que les hommes qui n'ont jamais fumé.

Les cellules cancéreuses du poumon des personnes qui n'ont jamais fumé présentent généralement un certain nombre de mutations qui pourraient être à l'origine de leur cancer ; des mutations dites « pilotes ». Ces changements génétiques favorisent la croissance de la tumeur, comme le gène EGFR qui code pour une protéine présente à la surface des cellules et appelée récepteur du facteur de croissance épidermique.



Un environnement très pollué

La proportion de cancers du poumon chez les non-fumeurs augmentant, les experts estiment qu'il est essentiel de développer des stratégies de prévention pour cette population. Un certain nombre de facteurs de risque ont été

2,5 et le cancer du poumon chez les personnes qui n'ont jamais fumé et qui sont porteuses d'une mutation de l'EGFR.

L'association entre la pollution atmosphérique et le cancer du poumon



Le temps de cuisson peut être la source d'une pollution préjudiciable pour la santé

mis en cause. Par exemple, des études ont révélé que le radon et le tabagisme passif peuvent augmenter le risque de cancer du poumon chez les non-fumeurs. En outre, l'exposition aux fumées de cuisine ou aux poêles à bois ou à charbon dans des pièces mal ventilées peut également augmenter ce risque. Comme les femmes passent traditionnellement plus de temps à l'intérieur, elles sont particulièrement vulnérables à ce type de pollution de l'air intérieur. Cependant, la pollution de l'air extérieur est un facteur encore plus important dans le développement du cancer du poumon.

Les particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns (environ 30% de la largeur d'un cheveu humain), que l'on trouve généralement dans les gaz d'échappement des véhicules et dans la fumée des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz), semblent jouer un rôle important. De manière intrigante, la recherche a montré un lien étroit entre des niveaux élevés de PM

n'est pas nouvelle. Dans un document historique établissant le lien entre le tabagisme et le cancer du poumon en 1950, les auteurs ont suggéré que les polluants extérieurs provenant de la combustion



Cela reste une vérité incontestable

de combustibles fossiles étaient une cause possible. Mais jusqu'à présent, les politiques se sont concentrées presque exclusivement sur la lutte contre le tabagisme. 75 ans

plus tard, la pollution de l'air est enfin prise en compte. Les niveaux de pollution atmosphérique en Europe et aux États-Unis ont diminué au cours des dernières décennies. Mais l'effet de ces changements sur les taux de cancer du poumon n'est pas encore visible. « Il faut probablement 15 à 20 ans pour que les changements d'exposition se reflètent dans les taux de cancer du poumon, mais nous n'en sommes pas sûrs », déclare Christine Berg, oncologue retraitée de l'Institut national du cancer du Maryland (États-Unis). En outre, la situation n'est pas statique : le changement climatique est susceptible d'avoir un impact à l'avenir. « Avec le risque croissant d'incendies de forêt, la pollution de l'air et les niveaux de PM 2,5 augmentent à nouveau dans certaines régions des États-Unis », explique Christine Berg. « Au moins une étude a montré un lien entre l'exposition aux feux de forêt et l'augmentation de l'incidence du cancer du poumon. Il est donc essentiel d'abandonner le charbon, le pétrole et le gaz, non seulement pour ralentir le réchauffement climatique, mais aussi pour améliorer la qualité de l'air », estime la spécialiste.

En 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réduit de moitié la directive sur la qualité moyenne annuelle de l'air pour les PM 2,5 ; ce qui signifie qu'elle a adopté une approche plus stricte en ce qui concerne les particules. « Mais 99% de la population mondiale

au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) à Lyon, en France.

Dans une étude récente, les chercheurs du CIRC ont estimé qu'environ 194 000 cas d'adénocarcinome pulmonaire dans le monde étaient attribuables aux PM 2,5 en 2022. « Le fardeau le plus lourd est estimé en Asie de l'Est, en particulier en Chine », précise Ganfeng Luo. À l'avenir, le nombre de décès par cancer du poumon attribuables à la pollution atmosphérique pourrait augmenter dans des pays tels que l'Inde, où les niveaux de pollution atmosphérique sont actuellement parmi les plus élevés, selon l'OMS. À Delhi, les niveaux moyens de PM 2,5 sont supérieurs à 100 microgrammes par mètre carré, soit 20 fois plus que les lignes directrices de l'OMS en matière de qualité de l'air.

Au Royaume-Uni, 1 100 personnes ont développé un adénocarcinome pulmonaire en raison de la pollution atmosphérique en 2022, selon l'étude du CIRC. « Mais tous ces cas ne concerneront pas des personnes n'ayant jamais fumé », précise Harriet Rungay, épidémiologiste et co-auteur de l'étude. L'adénocarcinome survient également chez les fumeurs, en particulier chez ceux qui utilisent des cigarettes avec filtre. « Il y a encore beaucoup de choses que nous ne savons pas », déclare Harriet Rungay. « Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour démêler les différents facteurs et comprendre, par exemple, combien de temps il faut être exposé à la pollution de l'air avant de développer un cancer du poumon ».

Grâce à l'amélioration constante des traitements, il est de plus en plus possible de survivre au cancer du poumon chez les non-fumeurs. Il est concevable que ce type de cancer du poumon devienne un jour la forme la plus courante d'une maladie qui a toujours été associée aux fumeurs masculins âgés, ce qui modifiera la perception de la maladie dans la culture populaire. « L'idée que les patients sont au moins en partie responsables de leur maladie est malheureusement encore très répandue », déclare Andreas Wicki.

**Edem Dadzie**

**ORIGINAL 1**

**SIGNIFICATION D'UN COURRIER D'INVITATION AUX FINS D'ARRETE  
CONTRADICTOIRE**

Le deux mille vingt-cinq (2025) ;  
Et le **Mardi 20 Mai** à 08 heures 34 mn :

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé-TOGO, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège ;

**J'ai Me Koffi M. POSSIAN**  
Ministère de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, Casier de l'Amis au Total 276, Quartier Gahinkpan Soussigné

Remis à :  
**Monsieur NUGBLEGA KOFFI**, Agent Commercial demeurant et domicilié à Lomé, quartier Avédji, Tél : 90 11 76 80, en ses lieux où étant et parlant à : *tenté de joindre le requis sur le numéro que dessus, une dame décerne, refuse de déclarer son identité et déclare ne pas connaître le requis. Ne connaissant ni le domicile ni la résidence de ce dernier, j'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, tant copie du présent exploit que le courrier à lui destinés et ce, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

♦ Une lettre d'invitation en date à Lomé du 13 Octobre 2022 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée N/Réf : 0823/1022/DRC/DPE/DGA/DG, ayant pour objet : **Courrier d'invitation aux fins d'arrêté contradictoire**, commençant par « Suite aux difficultés liées au

**ORIGINAL 2**

**BANK OF AFRICA  
BMCE GROUP**

Lomé, le 13 octobre 2022

**NUGBLEGA KOFFI  
AGENT COMMERCIAL  
TEL : 90 11 76 80  
Adresse : QT AVEDJI - LOME**

N/REF0823/1022/DRC/DPE/DGA/DG

**OBJET : Courrier d'invitation aux fins d'arrêté contradictoire**

Monsieur,

Suite aux difficultés liées au remboursement de vos encours dans nos livres, nous souhaiterions procéder à l'arrêté de votre compte courant N° 01203810001.

A cet effet, le Département Recouvrement et Contentieux vous adresse une invitation aux fins d'un arrêté contradictoire de votre compte, au premier étage de l'immeuble BOA-TOGO rond-point port, en date du 21/10/2022 à 11h00.

Passé cette date, l'arrêté contradictoire sera considéré comme tel pour toutes fins utiles que de droit.

Sauf erreur ou omission, votre compte courant dans nos livres est débiteur de FCFA Sept millions neuf cent quatorze mille vingt-deux (7 914 022) sous réserve des frais et intérêts à courir et détaillé comme suit :

Dépôts à vue Fonctionnaires	FCFA	434
Créances Doubteuses ou Litigieuses Crédit Moyen Terme	FCFA	-5 742 149
Intérêts Créances Doubteuses ou Litigieuses Crédit Moyen Terme	FCFA	-2 172 307
<b>TOTAL</b>	<b>FCFA</b>	<b>-7 914 022</b>

Comptant sur votre bonne volonté à régler ce dossier à l'amiable, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.





**Bistou DUATTARA**  
Responsable Département Recouvrement Et Contentieux
 
**Khalid YACOUBOU BOUKARI**  
Directeur Pôle engagement

Société anonyme au capital de F CFA 15 500 000 000 - N° CC : 092994-U - NIF : 1000161073 - RCCM : Lomé - 2009 B 0340  
Boulevard de la République - Tél. : (+228) 22 53 62 62 - Fax : (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé - TOGO

**ORIGINAL 1**

remboursement..... » et se termine par « Comptant sur votre bonne volonté..... l'expression de nos meilleures salutations ».

La présente signification est faite à toutes fins utiles que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES  
A CE QU'IL N'EN IGNORE**  
Article 512 du Code de Procédure Civile

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé la lettre sus énoncée ainsi que copie du présent exploit dont le coût est de : **30 000 F CFA.**

**L'UISSIER**



**ORIGINAL 2**

**SIGNIFICATION D'UN COURRIER D'INVITATION AUX FINS D'ARRETE  
CONTRADICTOIRE**

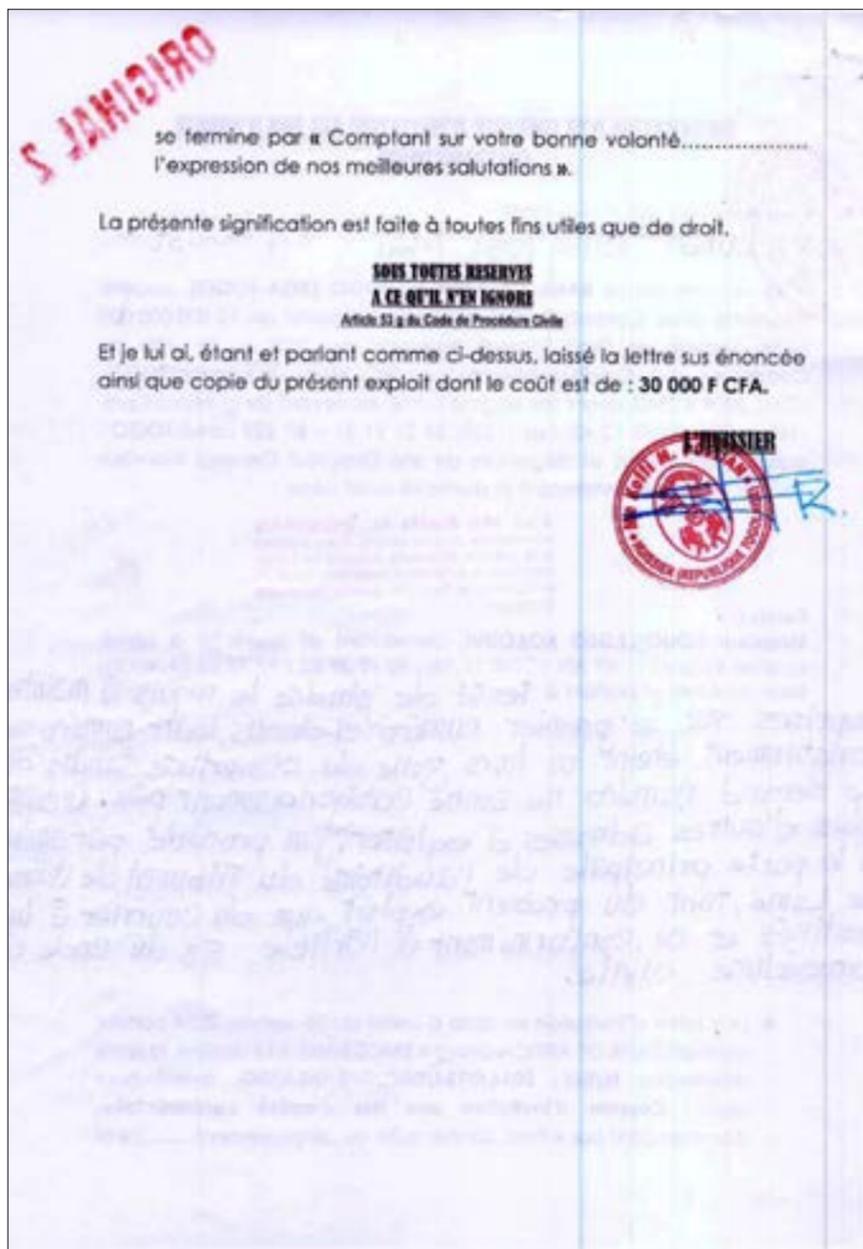
Le deux mille vingt-cinq (2025) ;  
Et le **Lundi cinq (05) Mai** à 14 heures 30 mn :

A la requête de la **BANK OF AFRICA TOGO (BOA-TOGO)**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 15 500 000 000 FCFA, Société de Droit Togolais enregistré en 2009 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Togo (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 2009 B 0340, ayant son siège à Lomé, Boulevard de la République, -Tél : (+228) 22 53 62 62- Fax (+228) 22 21 91 31 - BP 229 Lomé-TOGO, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général Monsieur Youssef IBRAHIM, demeurant et domicilié audit siège ;

**J'ai Me Koffi M. POSSIAN**  
Ministère de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, demeurant et domicilié en ladite Ville, Casier de l'Amis au Total 276, Quartier Gahinkpan Soussigné

Remis à :  
**Monsieur KOUGNAGLO KOKOVI**, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Kégué, 11 BP 251 LOME 11, Tél : 90 19 39 82 / 97 77 56 54, en ses lieux où étant et parlant à : *tenté de joindre le requis à maintes reprises sur le premier numéro ci-dessus, ledit numéro sum constamment éteint ou hors zone de couverture tandis que le second numéro ne somme catégoriquement pas. N'ayant plus d'autres adresses à exploiter, j'ai procédé par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Commerce de Lomé, tant du présent exploit que du courrier à lui destinés et ce, conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

♦ Une lettre d'invitation en date à Lomé du 05 Janvier 2024 portant mention BANK OF AFRICA Groupe BMCE BANK à lui destiné, la lettre référencée N/Réf : 0016/0124/DRC/DPE/DGA/DG, ayant pour objet : **Courrier d'invitation aux fins d'arrêté contradictoire**, commençant par « Pour donner suite au déclassement..... » et



## AVIS DE PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS

CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO porte à la connaissance de ses partenaires que les états financiers au Journal Officiel de la République Togolaise comme suit :

- États financiers de fin d'exercice 2022, dans le Dépôt Légal N° 125 TER du 19 décembre 2024, pages 71 à 76,
- États financiers de fin de premier semestre 2023 dans le Dépôt Légal N° 126 TER du 19 décembre 2024, pages 71 à 76,
- États financiers de fin d'exercice 2023 dans le Dépôt Légal N° 125 Quarto du 19 décembre 2024, pages 71 à 76, et
- États financiers de fin de premier semestre 2024 dans le Dépôt Légal N° 126 Quarto du 19 décembre 2024, pages 71 à 76.

Lomé, le 02 juillet 2025

La Direction Générale

PRÊT SCOLAIRE  
**LA RENTRÉE SCOLAIRE  
SANS STRESS**  
DISPONIBLE EN 24H



**La Banque Autrement**

<https://togo.coris.bank>

